

Title	La maison et le nom dans le Japon rural : "Myôji,yagô,kamon:" quelques emblèmes de la maison rurale traditionnelle
Sub Title	
Author	ガボリオ, マリ(Gaboriaud, Marie)
Publisher	慶應義塾大学日吉紀要刊行委員会
Publication year	2004
Jtitle	慶應義塾大学日吉紀要. 言語・文化・コミュニケーション No.32 (2004. ) ,p.211- 240
JaLC DOI	
Abstract	<p>本研究の目的は、家同士が複雑な関係網で結ばれている村落社会構造における「名字、屋号、家紋」がそれぞれに持つ役割及び関連等を歴史的側面から考察していくことにある。その結果、日本における「家」が象徴するもの、そしてその起源をより一層明確にすることができ、又、日常生活のあらゆる場面での相互的のかわり合いを理解していくことに役立つことと思われる。</p> <p>まずはじめに、既に行われてきた研究全般を通して日本における名字並びに屋号・家紋の出現時期、その歴史を更に明確にしていきたい。名字は明治新政府が個人に姓名を義務づける戸籍制度を実施して以来、すなわち明治時代当初からおよそ130年に渡って、現在と同様の形態で存続してきたのである。</p> <p>続いて、東北地方の一集落の現地調査を通じ、村落の歴史・社会的な意味での情報の源となりうると思われるこれらの呼称が、かつて特に明治以後どの様な経過を辿ってきたのかを解明しながら、それらが意味するもの、及びそれぞれの役割等を分析していきたい。そうすることにより、より広い観点から、村落社会構造を理解することが可能になるとと思われる。</p>
Notes	
Genre	journal article
URL	<a href="https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AN10032394-20040001-0211">https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AN10032394-20040001-0211</a>

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the KeiO Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

# La maison et le nom dans le Japon rural

—*Myôji, yagô, kamon:*

quelques emblèmes de la maison rurale traditionnelle—

Marie Gaboriaud

Lorsqu'on étudie comme cadre de recherche la communauté villageoise, on se trouve obligatoirement face aux unités fondamentales qui la composent, c'est-à-dire aux maisons et dans le même temps, à leurs noms. Maîtriser rapidement ces appellations ainsi que tous les autres noms propres usuels est une des premières tâches importantes à effectuer sur le terrain "pour interpréter correctement ce qu'on entend, parce que ces noms constituent un système de repères quotidien, à la fois géographique et social, de ses informateurs" <sup>1)</sup>.

Au Japon, les patronymes<sup>2)</sup> dans leur forme actuelle existent depuis près de 130 ans, conformément à la loi qui en a rendu le port obligatoire en 1875. Ces noms existaient depuis l'Antiquité mais c'est particulièrement au Moyen Age, qu'ils se sont développés sous l'impulsion de la caste guerrière, pour se stabiliser plus ou moins à l'époque Edo (1603-1867). Jusqu'en 1868, le nom de famille était emblématique du statut des guerriers et de la noblesse.

Dans les villages japonais, nombreuses sont encore aujourd'hui les familles qui, depuis des décennies, voire des siècles, se perpétuent dans les mêmes lignées. Leur nom est par conséquent le symbole de leur pérennité et de leur insertion dans l'espace villageois. Nombreux y sont aussi les foyers qui portent les mêmes patronymes. Aussi pour les différencier, il existe parallèlement un ensemble de noms de maison (*yagô*), spécifiques à ces villages, noms différents des patronymes que portent les familles qui les habitent, et qui sont utilisés dans leur vie quotidienne. Les noms de maison sont plus ou moins courants selon les villages et les régions. Et en fonction de leur fréquence d'utilisation, on peut retrouver, inscrit sur les pierres tombales, soit les noms de famille, soit les noms de maison ou les deux à la fois. Les blasons familiaux (*kamon*) qui sont plus ou moins étroitement associés aux noms de famille, aux lignées représentent aussi l'emblème de la maison, et bien que leur importance soit limitée aujourd'hui, ils ornent également la plupart des tombes familiales.

Le but de cette étude<sup>3)</sup> est d'examiner, à travers une approche historique, les fonctions et les relations des noms de maison, des noms de famille, et des blasons familiaux dans la société villageoise où les maisons sont insérées dans un système de relations complexes, afin de mieux comprendre ce que y représente la maison traditionnelle (*ie*), d'en saisir mieux les origines, et ses relations avec les autres maisons dans tous les aspects de la vie quotidienne.

Dans un premier temps, nous allons essayer, à travers les recherches qui ont été effectuées sur un plan général, de rappeler dans ses grandes lignes, l'histoire des noms de famille au Japon, leur date d'apparition ainsi que celle des noms de maison(ou noms d'usage), des blasons et leurs caractéristiques. Dans un second temps, nous allons tenter de montrer, à travers l'étude d'un hameau de la région du nord-est du Japon, et en prenant appui également sur sa région environnante, comment cet ensemble d'appellations a évolué dans le temps et notamment depuis 1875, et d'analyser ses fonctions dans la société villageoise d'aujourd'hui. Mais avant tout, il nous semble important d'évoquer brièvement ce qui caractérise le hameau et la maison traditionnelle (*ie*) rurale.

## 1. Le hameau et la maison

### 1.1. Particularités du hameau

Le hameau (*shûraku*) est un lieu communautaire de vie, comprenant de nombreuses associations internes et des réseaux de relations complexes qui lient encore les maisons entre elles, séculaires de ces régions rizicoles exigeant dans les temps passés pour la survie des habitants une coopération constante. Des règles collectives de vie et de rites religieux renforçaient également les liens entre les maisons du hameau souvent déjà unies pour un grand nombre d'entre elles, par des relations de parenté proches ou lointaines, réelles ou fictives. Une des associations (*ie-rengô*) dont la maison dépendait était le *dôzoku-dan*<sup>4)</sup> (*littéralement groupe de même parenté*), qui peut être défini comme une association de maisons constituée au sommet, par une maison-mère (*honke*) et des maisons-branches (*bunke*) qui reconnaissent mutuellement leurs liens généalogiques et vénèrent les mêmes ancêtres, c'est-à-dire ceux de la maison-mère fondatrice. La nature de leurs relations et leurs fonctions ont pu varier selon les régions, les villages, et les conditions socio-économiques. Dans certains hameaux, les relations entre les maisons pouvaient aussi apparaître sous des formes plus égalitaires d'assistance mutuelle (*kô-kumi*).

Malgré l'organisation des municipalités<sup>5)</sup> qui remonte en 1871, et les nombreux regroupements administratifs qui suivirent, ces districts qui sont les anciens villages de l'époque Edo sont en fait encore caractérisés à la fois par leur cohésion<sup>6)</sup> interne et par leur intégration dans une hiérarchie englobante, comme ils l'ont été depuis des siècles et même s'ils n'ont aucun statut juridique, ils continuent d'être toujours utilisés comme district administratif par les collectivités locales. Bien que ces espaces ruraux aient été profondément affectés par les mutations entraînées par la Haute Croissance, les changements de mode de vie, les structures traditionnelles Communautaires n'ont toutefois pas été entièrement désintégrées. La situation peut être cependant différente selon les régions, notamment celles souffrant du dépeuplement<sup>7)</sup> ou des effets de l'urbanisation et de l'industrialisation.

## 1.2. La notion de la maison traditionnelle (*ie*)

La cellule fondamentale du hameau est la maison (*ie*), caractérisée non par les liens de la consanguinité mais par ceux d'un même lignage. Par conséquent, "le mariage a pour fonction première d'assurer la continuité du lignage, d'en perpétuer le nom, sans compromettre l'intégralité du patrimoine" <sup>8)</sup>. Il en est de même pour l'adoption à laquelle on a recours pour assurer la pérennité de la maison, de son nom.

### La maison (*ie*) selon le Code civil de Meiji

La maison (*ie*) existe depuis les temps anciens et a pris des formes diverses selon les époques<sup>9)</sup>. Toutefois, le début de l'ère Meiji (1868–1912) marqua une période charnière avec toutes les réformes effectuées dans le but de mettre en place un Etat moderne. En 1898, le Code civil de Meiji (*Meiji Minpō*), centré autour de l'institution de la maison (*ie seido*) en fit une unité légale et renforça les droits du chef de famille. La structure de l'*ie* découle de la règle de succession suivante: un seul fils, de préférence l'aîné, au besoin adoptif (*yōshi*), ou gendre adopté (*muko-yōshi*) hérite de la direction de la maison (*katoku sōzoku*) et de la plus grande partie, sinon la totalité des biens (*isan sōzoku*). L'*ie* inclut les ascendants, le successeur et les futurs descendants et est donc considérée comme une institution indivisible, qui subsiste à travers les générations. Le chef de famille doit en principe transmettre à son héritier tout ce qui caractérise l'*ie*, le patrimoine de la maison (*kasan*), la perpétuation du culte des ancêtres (*sozen sūhai*), le nom. L'individu dont l'identité était définie par l'appartenance à une maison, n'était qu'un membre de ce groupe

perpétuel. Les pouvoirs du chef de famille étaient étendus (autorisation des mariages, formation d'une maison-branche...). Les rapports entre les différents membres<sup>10)</sup> de la maison étaient régis par tout un ensemble de relations hiérarchiques. Les règles ressemblaient à celles qui organisaient les maisons de la classe des guerriers. Effectifs comme moyen de domination politique, la maison (*ie*) et son système du droit d'aînesse restèrent longtemps l'un des appuis importants du régime absolu de l'Empereur<sup>11)</sup>.

#### La famille et le nouveau Code civil de 1947

L'institution de l'*ie* n'existe plus depuis la réforme du Code civil de 1947, qui en a aboli les éléments essentiels et qui se conforme aux principes constitutionnels<sup>12)</sup>. Les registres d'état civil ont été transformés en un document d'état civil, établi au moment du mariage et détenu par les mairies. Ils ne sont plus édifiés au titre de la maison (*ie/ko*) mais de la famille conjugale (*kazoku*), portant le même nom de famille et ayant le même lieu d'enregistrement (*honseki*). Cependant, lorsque la coutume est installée dans un consensus social ancestral, elle survit longtemps aux dispositions légales. Et aujourd'hui encore notamment dans les zones rurales, malgré la réforme du Code civil, la succession se fait encore souvent, de préférence, selon le principe de la primogéniture masculine. La superficie exiguë des propriétés explique toujours ce phénomène. En effet, s'il y a morcellement des terres, le maintien de l'exploitation et de la maison deviendra impossible. Toutefois, des compensations sont remises aux frères et sœurs, si les biens de la maison sont importants. Le groupe domestique qui caractérise l'*ie* est la famille-souche qui inclue deux ou trois générations sous le même toit (un seul héritier<sup>13)</sup>). La perpétuité de la maison est par conséquent liée à l'existence de son nom qui atteste la continuité de la lignée biologique réelle ou fictive.

## 2. Les appellations de la maison

### 2.1. Rappels historiques: apparition des noms et leur évolution jusqu'en 1868

Tout groupe qui ne vit pas isolément a besoin d'une appellation pour se distinguer des autres. Déjà dans les temps anciens, les membres composant l'*uji*<sup>14)</sup> (groupe à tendance patrilinéaire, clan), qui habitaient le même lieu et vénéraient la même divinité considérée comme l'ancêtre fondateur et le protecteur du clan (*ujigami*) partageaient un même nom (*uji-na*). Ces noms qui sont ceux des grandes

familles<sup>15</sup>) du Japon antique étaient héréditaires. Une autre catégorie de noms de famille (*myôji*) à usage privé serait apparue au Moyen Âge. En effet, à partir de la seconde moitié de l'époque d'Heian (milieu du X<sup>e</sup> siècle au XII<sup>e</sup> siècle), les clans<sup>16</sup> (*uji*) se sont divisés en de nombreuses branches, qui pour se distinguer les unes des autres ont adopté des noms spécifiques<sup>17</sup>. Dans les premiers temps, ces familles de guerriers adoptèrent comme noms distinctifs, les noms du lieu du domaine qu'elles avaient mis en place (*myôji no chi*: endroit d'où vient le nom) ou de leur lieu de résidence<sup>18</sup>). Ces noms étaient très instables, du fait de leurs nombreux déplacements. Mais à partir de l'époque Muromachi (1392–1573), ils commencèrent à se fixer dans l'usage. Le système de la succession unique et par conséquent celle du nom du père au fils se répandirent et les maisons apparentées vinrent à porter souvent le même nom<sup>19</sup>). Les gens du commun ont dû commencer alors à imiter la classe des guerriers. Mais à cette même époque, le port du nom de famille (*myôji*) devint le privilège des guerriers (*bushi*) et les groupes sociaux inférieurs ne furent plus autorisés à porter leurs noms de famille en public quand ils en possédaient un. Cependant, à partir du XIV-XV<sup>e</sup> siècles, la formation de la maison héréditaire (*ie*)<sup>20</sup> se développa aussi parmi les familles paysannes, dans la mesure où elles avaient des terres, des droits de fermage héréditaires, ou des droits sur les récoltes. Ainsi la coutume de la transmission d'un nom d'usage de génération en génération s'est renforcée et s'est répandue par la suite.

#### Le nom de l'époque Edo à l'ère Meiji

Une hiérarchie sociale officielle fut mise en place au début du XVII<sup>e</sup> siècle, par le pouvoir shôgunal, pour imposer la stabilité et l'ordre. A sa tête, se trouvaient l'aristocratie de la cour, la classe des guerriers, puis venaient les paysans<sup>21</sup>), les artisans et les marchands. A l'époque Edo, les mesures concernant le port du nom furent renforcées et seules les familles de l'aristocratie de la Cour et de l'aristocratie guerrière qui formaient la classe dirigeante et jouissaient de nombreux autres privilèges<sup>22</sup>), avaient le droit d'en porter un, ainsi que certaines familles bénéficiant d'une autorisation spéciale, souvent liée à celle du port des sabres (*myôji taitô*). Ainsi, des dérogations furent accordées à certains responsables religieux, des médecins, des lettrés, des notables qui avaient fait preuve de mérite dans leur fonction, qui avaient fait des dons. Cet octroi du port du nom et des sabres<sup>23</sup>) devint un moyen politique de soutien du régime en place et visait à inciter ces gens à aider au développement du pays. Cependant, si en général, les gens du commun ne pou-

vaient utiliser en public de nom de famille, cela ne signifiait pas qu'ils n'en possédaient pas. De nombreux documents dans lesquels ces derniers utilisaient en réalité leur nom de famille à usage privé ont été cités par un grand nombre d'auteurs<sup>24</sup>). Dans les villages, peu de gens en fait ne devaient pas avoir de nom de famille. Mais il y en avait certains qui pouvaient les porter en public et d'autres non. Les paysans par exemple indiquaient seulement leur nom personnel ou leur surnom, précédé du nom de leur village sur les registres officiels comme celui des associations villageoises (*gonin gumi*) mais leur nom de famille privé sur les autres registres comme ceux des contributions au temple.<sup>25</sup>) Les paysans n'avaient pas perdu leurs noms, ils n'étaient seulement pas autorisés à les porter publiquement<sup>26</sup>). Le fait qu'ils puissent porter un nom patronymique ou pas était dans de nombreux cas, plus lié aux règlements de la communauté villageoise, de sa classe dirigeante qui voulait préserver son pouvoir local qu'à ceux des fiefs ou du *bakufu*<sup>27</sup>).

## 2.2. Le nom de famille selon l'état civil de Meiji

Parmi les premières mesures que prit le gouvernement de Meiji pour servir de base à l'Etat moderne, furent la suppression de l'ancien ordre social basé sur la distinction en castes, l'autorisation en 1870 à l'ensemble de la population de porter des noms de famille et l'établissement de l'état-civil (*koseki-bô*). En 1871, année où les fiefs allaient devenir des départements, les systèmes devaient être unifiés et la population recensée (conscription, taxation, éducation...) et une loi d'établissement du nouveau système d'état civil<sup>28</sup>) fut promulguée. L'ancien système de dénomination dut disparaître. Les anciennes quatre classes furent donc mises sur un plan d'égalité mais ce système fut aussi un moyen de surveillance et de domination sur le peuple. Le nouveau système qui regroupait la population par foyer (*ko*) ne fut plus basé sur le statut social mais désormais sur le lieu de résidence de la famille. Chaque foyer fut libre de choisir un nom de famille qui permettait d'identifier officiellement la maison (*ie*)<sup>29</sup>). Mais de nombreuses réticences se firent sentir. Tout le monde ne se précipita pas pour le faire enregistrer. Les raisons en étaient multiples mais le but principal de ces réformes effectuées aussi rapidement par le gouvernement de Meiji, qui visait un pays riche et une armée forte (*fukoku-kyôhei*) était surtout la réforme de la conscription (1872), qui faisait peur aux paysans qui avaient besoin d'une main d'œuvre importante et celle de la fiscalité. Dans les villages, les groupements familiaux (*dôzoku*) se sont concertés et ont porté officiellement le plus souvent le nom<sup>30</sup>) qu'ils avaient depuis longtemps après un long travail parfois pour

reconstituer leur généalogie. D'autres foyers adoptèrent le nom de famille de personnes qui leur avaient rendu service. Ceux qui avaient perdu la trace de leurs ancêtres, et qui devaient donc adopter un nouveau nom eurent souvent recours aux personnes les plus influentes de village. Beaucoup adoptèrent de nouveaux noms selon les toponymes où ils se trouvaient, ou des noms associant des caractères qui évoquaient le relief ou une partie du lieu (rizière, bois, montagne, vallée...). D'autres prirent leur nom d'usage (nom de maison, surnom) ou une partie de ce nom. Pour éviter les changements multiples de noms (ceux-ci avaient été fréquents durant les siècles précédents) et le refus de déclarer son nom, en 1875, le port des noms de famille fut proclamé désormais obligatoire (*myôji hitsu shôrei*) et les changements de noms furent interdits<sup>31</sup>. Ainsi, les noms de famille se fixèrent définitivement.

### 2.3. Les noms de maison: origine et signification

La maison peut être aussi personnalisée par un nom bien antérieur au patronyme de ceux qui y vivent de nos jours. Le nom de maison peut être plus ou moins utilisé selon les endroits et présenter aussi des différences. En particulier, dans les villages où se trouvent de nombreux groupements familiaux (*dôzoku*) (notamment dans le nord-est du Japon mais aussi dans d'autres régions) et où par conséquent les mêmes patronymes sont fréquents, ces noms sont des appellations qui servent à identifier au sein du même village les maisons (*ie*) et se transmettent, de façon informelle, de génération en génération, à travers l'héritier de la maison. Ces noms sont plus familiers pour les habitants de la localité, bien que dans certains endroits devenus plus urbanisés, les noms de famille soient plus courants, les nouvelles maisons ne possédant pas de noms de maison. Il n'existe encore que peu d'études les concernant<sup>32</sup>.

A l'époque Edo, comme nous l'avons signalé, si l'utilisation publique d'un nom patronymique n'était pas autorisée aux paysans entre autres, des noms d'usage permettaient d'identifier les maisons, les différentes branches des lignages, les individus. A un certain moment de l'histoire, le nom d'une personne s'était transmis au fil des générations pour devenir ce qualificatif familial. Le rang généalogique accompagnait souvent ce nom: (fils d'*Untel Zaemon* de la troisième génération) et ce nom servait d'appellation pour identifier ou représenter la maison (*ie*)<sup>33</sup>. D'autres dénominations évoquant par exemple un toponyme, l'orientation de la maison pouvaient être également utilisées. Aussi durant cette période où l'institution de la maison (*ie*) se propageait progressivement jusque dans les couches les plus basses de



la paysannerie, l'usage des noms de maison (*yagô*) s'étendit dans tout le pays.<sup>34</sup> En fait, les noms de maison seraient apparus au milieu de l'époque Muromachi (deuxième partie du XV<sup>e</sup> siècle)<sup>35</sup>.

### 3. Les blasons familiaux (*kamon*)

Les blasons familiaux<sup>36</sup> peuvent être considérés comme des signes de reconnaissance adoptés par certaines familles. Leur figure peut être une description stylisée d'une plante, d'une fleur, d'un animal, ou autre objet ou symbole. Autrefois, leurs fonctions étaient plus étendues qu'aujourd'hui.

#### 3.1. Apparition des blasons<sup>37</sup>

Les blasons comme emblèmes familiaux sembleraient être apparus environ vers la même période que celle des noms de famille (*myôji*)<sup>38</sup>. Des motifs purement décoratifs, importés de Chine sur des effets personnels et autres, utilisés par les membres de la noblesse vers le XIII<sup>e</sup> siècle, seraient à l'origine des blasons (*kamon, mon*). Vers le XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle, ils devinrent de véritables emblèmes pour la classe aristocratique, qui les adopta pour identifier ses propres véhicules, pour montrer son rang et sa puissance. Mais c'est surtout vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle que la classe des guerriers étendit très rapidement leur usage, notamment sur leurs drapeaux, leurs armures pour se distinguer de leurs ennemis, sur les champs de bataille et sur tout leur équipement. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, la coutume d'associer certains emblèmes à des familles ou des groupes particuliers commença à s'enraciner et l'usage des blasons se répandit. Durant l'époque Edo, et notamment l'ère Genroku (1688–1704) qui fut une période de prospérité et d'épanouissement d'une culture urbaine très riche et originale, ils retrouvèrent leur rôle purement décoratif et connurent leur apogée<sup>39</sup>. Les gens du commun à qui l'utilisation en public des noms de famille était interdite furent naturellement attirés par ces signes de reconnaissance. Aussi leur usage se répandit parmi tous les groupes sociaux notamment à cette époque<sup>40</sup> et leurs liens avec les noms de famille, les lignées d'origine devinrent parfois confus. D'autre part, il y avait des gens qui en possédaient plusieurs. Les femmes pouvaient porter le leur (*onna mon*). Ils pouvaient être l'objet de changements. Pour distinguer les blasons des maisons principales et ceux des maisons-branches, qui étaient semblables, on y ajoutait parfois aussi quelques variations (changement de forme de la bordure...).

### 3.2 Les blasons aujourd'hui

Avec les changements de style de vie, l'importance qu'on attache à la maison (*ie*) est moins grande aujourd'hui et nombreuses sont les personnes surtout dans les zones urbaines, qui ignorent leur blason familial. Pourtant, on trouve encore souvent ces emblèmes aux faites des toits de certaines maisons rurales, sur certaines parties des *dozô*<sup>41)</sup> (portes, décorations murales...), des sanctuaires, des temples<sup>42)</sup>. On les retrouve aussi sur certains objets usuels, que l'on utilise surtout lors de cérémonies officielles (objets en laque, lanternes...) et sur certains ustensiles qui sont posés dans l'hôtel des ancêtres (*butsudan*). Ils ornent également encore les vêtements traditionnels (*kimono*, *haori*...) quand on les porte, lors des mariages, des funérailles où chaque maison est représentée. Mais l'endroit où ces emblèmes familiaux sont presque partout présents et tout le temps visibles, ce sont les cimetières où le blason de la famille orne la plupart des pierres tombales. Cette coutume n'est pas si ancienne. Au début de la période Edo, on ne la voyait presque pas. C'est seulement vers sa fin et surtout à l'époque Meiji que cette coutume s'est développée, avec l'apparition des tombes représentant la maison-famille (*ie*). Dans les milieux populaires, elles ne se sont vraiment répandues que vers la fin de l'époque Meiji<sup>43)</sup>, soit au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'autorisation à tous du port des noms de famille s'est accompagnée d'une floraison de blasons sur les tombes familiales.

## 4. Les noms de famille et de maison dans le hameau N. et ses environs

Dans la société villageoise, il y a souvent coïncidence entre un ou plusieurs groupements de maisons (*dôzoku*) et l'espace de résidence. Aussi dans chaque lieu, certains patronymes sont plus dominants que d'autres. Au niveau local, que représentent ces noms de famille, ces noms de maison, ces blasons?

### 4.1. Cadre de l'enquête

Le hameau N<sup>44)</sup>, est situé à environ quatre kilomètres de la ville de Sakata, dans le département de Yamagata, à l'est de la plaine de Shônai, qui est encore aujourd'hui une des régions rizicoles les plus importantes du Japon. Ce hameau est un des dix hameaux (*shûraku*) formant l'ancienne commune de Kitahirata (*Kitahirata mura*) qui a été intégré, en 1954, année de regroupement administratif<sup>45)</sup>, à la ville de Sakata et le hameau N. ainsi que tous les autres hameaux formant ce village en

sont devenus de simples districts (*ku*) (tableau 1). Ce hameau compte aujourd'hui 57 maisons dont une n'est actuellement pas habitée, d'où le nombre de 56 foyers enregistrés dans les statistiques officielles. 35 sont considérés comme des exploitations agricoles pour la plupart à temps partiel<sup>46</sup>). Lors du dernier recensement de la population (2000), le hameau N. regroupe une population de 248 habitants, soit une centaine de moins qu'en 1965 (tableau 2). Malgré le taux de décroissance de la population totale, le nombre de foyers est resté jusqu'à présent relativement stable dans le hameau et la région environnante. Les familles abritant deux ou trois générations y sont encore nombreuses notamment parmi les foyers agricoles. L'origine de ce hameau semble remonter, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>).

#### 4.2. Les noms de famille dans la section de Kitahirata et dans le hameau N.

Si les dénominations familiales des classes guerrière et aristocratique ont été recensées à plusieurs époques, et qu'on a pu ainsi en garder des traces, par contre, il est très difficile de retracer l'histoire des noms des paysans sur une longue durée avant l'époque Meiji. En effet, ils sont inscrits avec plus ou moins de régularité et de soin dans les listes officielles et souvent sous leur nom personnel puisqu'ils ne pouvaient pas porter publiquement de noms de famille à l'époque Edo. Par ailleurs, il ne reste pour ainsi dire aucun document du hameau étudié antérieur à l'ère Meiji, suite sans doute aux incendies qui étaient fréquents dans le passé et peut-être aussi à cause de la dispersion ou de la non-conservation de certains documents à cette époque. Aucun trace ne reste des registres religieux (*Shûmon aratame chô*<sup>48</sup>), dont l'établissement fut appliqué dans tout le pays vers 1670. Ils renfermaient pourtant des données importantes sur la démographie de l'époque et sur les foyers. Il est certain que la plupart des familles avaient déjà un nom traditionnel. Elles avaient vécu depuis des décennies sans utiliser leur nom de famille et ne virent pas l'utilité tout de suite de le porter dès que cela leur fut permis. Ces dernières ne se déplaçant guère<sup>49</sup>, leur nom d'usage leur était suffisant. Mais avec la promulgation de la loi de 1875, imposant cette fois-ci l'enregistrement du nom de famille (*myôji*) et du prénom (*namae*), chaque foyer dut adopter définitivement un nom patronymique<sup>50</sup>. Nous n'avons hélas que peu d'informations sur l'origine exacte des patronymes que firent enregistrer ces familles. Mais on peut supposer que beaucoup d'entre elles qui étaient installées dans le hameau ainsi que celles des environs depuis des générations, et dont certaines descendaient de familles de guerriers, ont enregistré le nom de famille qu'elles avaient déjà<sup>51</sup>). On ne peut malheureusement remonter

## La maison et le nom dans le Japon rural

Tableau 1. Nombre de ménages et composition de la population dans chaque hameau de la section de Kitahirata(2000)

Hameaux	Population totale	Hommes	Femmes	Nombre de ménages
Urushizone (5 sections)	685	320	365	156
Niiaodo	248	121	127	56
Kubota	56	24	32	11
Soneda	53	29	24	11
Furuaoodo	59	29	30	13
Ennôji	88	43	45	22
Nunome	95	51	44	22
Nakasone	194	94	100	45
Makisone	229	104	125	61
Kamikôya	36	18	18	7
Total	1,743	833	910	404

Source : Selon le recensement de la population (*Kokusei Chôsa*) de l'année 2000.

Tableau 2 : Evolution du nombre des ménages et de la population et sa composition dans la section de Kitahirata, et dans le hameau N (1965–2000)

Années	Section de Kitahirata				Hameau N.			
	Nbre de ménages	%	Population totale	Taille du ménage	Nbre de ménages	%	Population totale	Taille du ménage
	(Nbre de mén. agr.)		(Pop.agr.)		(Nbre de mén. agr.)		(Pop.agr.)	
	(Nbre de mén.non-agr.)		(Pop.non-agr.)		(Nbre de mén.non-agr.)		(Nbre de mén.non-agr.)	
1965	417		2,313		57		336	
	(367)	88.0%	(2,139)	5.8	(53)	93.0%	(325)	6.1
	(50)	12.0%	(174)	3.5	(4)	7.0%	(11)	2.8
1975	421		2,037		57		307	
	(341)	81.0%	(1,749)	5.1	(52)	91.2%	(288)	5.5
	(80)	19.0%	(288)	3.6	(5)	8.8%	(19)	3.8
1980	421		2,034		57		298	
	(333)	79.1%	(1,715)	5.2	(52)	91.2%	(289)	5.6
	(88)	20.9%	(319)	3.6	(5)	8.8%	(9)	1.8
1985	417		2,001		57		301	
	(299)	71.7%	(1,574)	5.3	(45)	78.9%	(250)	5.6
	(118)	28.3%	(427)	3.6	(12)	21.1%	(51)	4.3
1990	408		1,911		57		266	
	(260)	63.7%	(1,363)	5.2	(38)	66.7%	(199)	5.2
	(148)	36.3%	(548)	3.7	(19)	33.3%	(67)	3.5
1995	401		1,824		56		261	
	(249)	62.1%	(1,270)	5.1	(37)	66.1%	(201)	5.4
	(152)	37.9%	(554)	3.6	(19)	33.9%	(60)	3.2
2000	404		1,743		56		248	
	(218)	54.0%	(1,137)	5.2	(35)	62.5%	(190)	5.4
	(186)	46.0%	(606)	3.3	(21)	37.5%	(58)	2.8

Source : Nombre de ménages et population totale selon le recensement de la population (*Kokusei Chôsa*).

Nombre des ménages agricoles et population agricole selon le recensement de l'agriculture (*Nôgyô Censasu*).

Concernant les chiffres de la population agricole de la section de Kitahirata en 1965, y sont compris 9 employés agricoles (qui étaient nourris et logés).

loin dans l'histoire, mais en nous basant sur les premières listes des noms de famille recensés dans les registres d'état-civil établis en 1875<sup>52</sup>, et des listes plus récentes pour la région et le hameau étudiés, nous pouvons voir que pour l'ensemble de l'ancienne commune de Kitahirata, en 1875, il y avait 47 noms de famille pour 341 maisons. En 1994, pour la même région, il y en avait 57 pour 405 maisons. L'enracinement de certains patronymes dans le terroir est par conséquent assez important. Pour ces deux périodes, environ plus de 70% des maisons sont réparties parmi les 15 patronymes les plus fréquents. Mais si on regarde plus précisément, le patronyme dominant Satô est porté par 54 des 341 maisons en 1875 et 58 des 405 maisons en 1994. Seize des maisons qui portent ce patronyme se trouvent dans le hameau de Nakanosone suivi du hameau de Ennôji et de Niiado (sept respectivement) (tableau 3 et 4). En 1994, Il y a 58 maisons qui portent ce nom et la répartition est à peu près la même. On peut donc observer la prédominance d'un ou plusieurs patronymes dans chaque village. Ces maisons appartiennent pour la plupart à ces groupements de maisons (*dôzoku*) qui sont à l'origine de la formation de ces villages ou de leur développement. Pour citer les plus importants, en 1875, le hameau de Makisone (52 foyers) comptait dix-neuf maisons dont le patronyme était Igarashi. Aucun autre maison ne portait ce patronyme dans les autres hameaux de Kitahirata. En 1994, ce chiffre est le même dans ce village et seule, une autre maison installée après la Seconde Guerre mondiale porte ce nom dans un hameau proche. Ennôji est un village typique de type *dôzoku*<sup>53</sup>. Pour les seize maisons qui s'y trouvent en 1875, il n'existe que trois patronymes. Sept portent le nom de Domon, sept autres le nom de Satô et deux, Sasaki. En 1994, il y a quatre patronymes pour vingt et une maisons: Satô(9 maisons), Domon (8), Sasaki (3), et Toriumi(1).

Précisons que les maisons portant le même patronyme ne sont pas nécessairement toujours toutes parentes ou intégrées dans des groupes familiaux de type *dôzoku*.

Dans le hameau N., le recensement actuel fait mention de 14 patronymes différents pour 57 foyers (tableau 5) avec une dominance de certains noms de famille. Ainsi, le nom Ikeda, y est représenté 12 fois et exceptée une maison, toutes les autres portant ce nom appartiennent au même groupement de maisons(*dôzoku*). Le deuxième patronyme le plus courant est Satô (10 maisons), suivi de Shibuya (9 maisons) et Horii (6 maisons). Dans les registres d'état civil de 1875, parmi les 46 maisons enregistrées sous leur nom de famille (*myôji*), 40 subsistent encore aujour-

## La maison et le nom dans le Japon rural

Tableau 3 : Répartition des patronymes les plus fréquents dans l'ancienne commune de Kitahirata, selon les hameaux (1875)

Noms	Hameaux																Total	%
	Kami-Urushizone (1)	Naka-Urushizone (1)	Shimo-Urushizone (1)	Machiya (1)	Niaaodo	Minami-kôya (2)	Kubota	Soneda	Furuaoado	Ennôji	Naka-Minami-kôya(3)	Nunome	Kami-kôya	Nakanosone	Maki-sone			
Satô		1	2	2	7		4	7	3	7	1	3		16	1	54	15.8	
Domon		1			2		3			7	1	8				22	6.5	
Igarashi															19	19	5.6	
Okabe	1	2	14					1								18	5.3	
Takahashi	8	3	1		2										2	16	4.7	
Saitô	2	5	2	5	1										1	16	4.7	
Shibuya	3				5		2								4	14	4.1	
Togashi	2		5					5					1			13	3.8	
Ikeda	1	1			9				2							13	3.8	
Asô													6	7		13	3.8	
Abe	5	1			3								1	2		12	3.5	
Hori					7	1						4				12	3.5	
Suzuki	1	1	2											1	6	11	3.2	
Shôji				6											5	11	3.2	
Watabe			3											6		9	2.6	
Total	23	15	29	13	36	1	9	13	5	14	2	15	7	31	40	253	74.2	
Autres noms	12	9	15	1	10		1		5	2	1	7	4	9	12	88	25.8	
Total	35	24	44	14	46	1	10	13	10	16	3	22	11	40	52	341	100	

Source: Tableau réalisé à partir des listes des registres d'état civil de 1875, Kitahirata Kôminkan Kyôdo-shi Kenkyû Inkaï, *Furusato no ayumi (Histoire de notre village)*, Kitahirata Kôminkan, (1985), pp. 75-86. En 1876 (Meiji 9), les villages de Kami-Urushizone, Naka-Urushizone, Shimo-Urushizone et Machiya (1) fusionnèrent et devinrent le village de Urushizone, qui fut divisé en 5 sections (*ku*). La même année, le village de Minamikôya(2) fusionna avec le village de Niaaodo et le village de Naka-Minamikôya (3) avec celui de Ennôji.

Tableau 4 : Répartition des patronymes les plus fréquents dans la section de Kitahirata, selon les hameaux (1994)

Noms	Urushizone					Niaaodo	Kubota	Soneda	Furuaoado	Ennôji	Nunome	Kamikôya	Nakanosone	Makisone	Total	%
	1	2	3	4	5											
Satô			3		2	10	5	7	1	9	3		17	1	58	14.3
Domon						3	3		3	8	11				28	6.9
Okabe	1		10	6	6			1							24	5.9
Saitô	4	7	2	1	3							2	2		21	5.2
Igarashi						1								19	20	4.9
Abe	4	5	2			4						1	3		19	4.7
Ikeda	2		1			12			2			1			18	4.4
Shibuya	2					9	2							4	17	4.2
Takahashi	10	2	2			2							1		17	4.2
Shôji		1	1	1	6									5	14	3.5
Suzuki	2		4									1	7		14	3.5
Asô			1									4	8		13	3.2
Togashi	4	2	2	1				3				1			13	3.2
Watabe			1	3	1								7	1	13	3.2
Hori						6				4					10	2.5
Total	29	15	29	13	19	47	10	11	6	17	18	5	37	43	299	73.8
Autres noms	10	15	5	14	6	10	1	0	7	4	5	3	7	19	106	26.2
Total	39	30	34	27	25	57	11	11	13	21	23	8	44	62	405	100.0

Source: Tableau établi à partir des données de Kitahirata Kyôdo-shi Kenkyûkai: *Anata no kamon to yagô* (Votre blason et votre nom de maison), Sakata-shi Kitahirata Jichishinkôkai, 1995.

Tableau 5 : Evolution du nombre des foyers selon les patronymes dans le hameau N. (1875–2003)

Années \ Patronymes	Meiji 8 1875	Meiji 40 1907	Taishō 8 1919	Shōwa 16 1941	Shōwa 23 1948	Shōwa 40 1965	Shōwa 50 1975	Shōwa 60 1985	Heisei 7 1995	Heisei 15 2003
Ikeda	8	10	10	10	11	12	12	12	12	12
Satō	7	7	8	9	9	10	10	10	10	10
Shibuya	5	5	7	8	9	9	9	9	9	9
Hori	7	7	8	6	6	6	6	6	6	6
Abe	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4
Domon	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3
Matsuda	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Komatsu	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Takahashi	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Aramasa	1	2	2	2	2	2	2	2	1	1
Andō	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Imai	2	3	3	2	2	1	1	1	1	1
Igarashi					1	1	1	1	1	1
Nakasato			1	1	1	1	1	1	1	1
Saitō	1		1							
Nbre total des ménages	46	47	53	51	54	57	57	57	56	56

Sources: Concernant les années 1875 et 1919, selon les registres de familles (*koseki*). Pour l'année 1907, selon la liste des chefs de familles du hameau N. Rapports des conseils du hameau (*kyōgiroku*), hameau N, village de Kitahirata. Pour l'année 1941, selon la liste des présences aux assemblées du hameau (buraku jōkai shusseki-bō). Pour l'année 1948, selon la liste des foyers du hameau N. et K. , (*shūroku setai-hyō*), *Kitahirata-mura nōchi iinkai N.*, K. shūroku, (1948). A partir de 1965, selon les listes des chefs de famille du hameau N.

d'hui (tableau 5). Sur les registres, les maisons-branches (*bunke*) se sont retrouvées en général avec le même nom que leur maison fondatrice (*honke*). Cependant, dans certains cas, certaines branches pouvaient porter pour des raisons diverses (mauvaise entente avec la maison principale, aucun lien de parenté...) un nom différent<sup>54</sup>. Sur les 57 maisons qui forment aujourd'hui le hameau, 44 (77.2%) sont réparties en 10 groupements de maisons (*dōzoku*) distincts, ce qui explique la fréquence et l'enracinement de certains patronymes dans le hameau. De plus, nombreuse est la parentèle. Les patronymes sont restés stables étant donné que les générations se sont bien succédées dans les mêmes lignées. Le patronyme le plus utilisé a toujours été dominant<sup>55</sup>. D'autres patronymes sont apparus mais sont restés très minoritaires. Très peu ont disparu. En 1875, il y avait 13 patronymes pour 46 maisons dont les plus représentatifs étaient Ikeda (8), Satō (7), Hori (7), Shibuya (5). En 1995 et en 2003, sur les 14 patronymes, ce sont toujours les mêmes: Ikeda (12), Satō (10), pour les deux premiers puis inversement Shibuya (9), Hori (6).

Etant donné que les maisons-branches portent en général le même patronyme que leur maison principale, il est difficile de les distinguer les unes des autres mais le nom de famille les identifie clairement comme un groupe de parenté ayant un

nom commun.

#### 4.3. Les noms de maison dans le hameau N.








Dans le hameau N., le nom de maison est incontestablement la dénomination la plus usitée et la plus ancienne. Malgré le nouveau système d'appellation qui permettait d'identifier officiellement chaque famille par un nom de famille au début de l'ère Meiji, les familles continuèrent comme par le passé d'utiliser dans l'espace villageois ces noms de maisons uniques et ancrés dans la mémoire collective et qui renfermaient l'histoire de chaque maison, évoquaient sa place dans le hameau et ses relations avec les autres maisons. La fréquence de patronymes semblables a sans aucun doute renforcé cette tendance.

Selon notre enquête dans le hameau N, toutes les maisons ont un nom spécifique qui les identifient comme une unité distincte des autres (tableau 6). Ces noms sont pour la plupart des noms personnels d'ancêtre, souvent du premier chef de famille de cette maison ou d'un autre membre qui l'a imprégnée de son nom à un moment de son histoire. Certains évoquent une fonction occupée autrefois par le chef de la maison<sup>56</sup>). Aucun n'est identique bien qu'ils puissent présenter parfois des ressemblances. A l'époque Edo, les noms personnels qui puisaient leur origine dans les noms de fonctionnaires de l'époque de l'Etat régi par les codes (VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle), étaient très populaires<sup>57</sup>). Parmi ceux-ci, se trouvaient de nombreux noms que l'on retrouve aujourd'hui dans le hameau (et dans les environs), comme noms de maison et qui se terminent par *emon* (15), *hei/bei* (10). Les maisons qu'ils identifient sont toutes des maisons très anciennes datant de l'époque Edo et pour certaines sans doute d'avant. Les dernières maisons établies dans le hameau, au lendemain de la fin de la Seconde Guerre mondiale ont connu le passage de la transmission de la maison à la deuxième génération et elles sont déjà identifiées par le nom du premier chef de ces maisons, soit la première génération et qui constitue désormais le nom de maison ou par leurs liens généalogiques avec leur maison principale (*honke*), celles-ci ayant été toutes installées comme maisons-branches (*bunke*) d'autres maisons du hameau .








Si ce nom de maison est couramment utilisé dans la vie quotidienne<sup>58</sup>) parmi les habitants du hameau, il n'est toutefois jamais inscrit sur les adresses. C'est le nom de famille qui l'est. Cependant, certaines pierres tombales témoignent de son existence. Concernant tous les documents internes au hameau, les noms de maison y sont d'utilisation courante. Dans les villages voisins également, les noms de mai-



Tableau 6 : Noms de famille, noms de maison, blasons familiaux dans le hameau N.(2003)
















N° de maison	Noms de famille	Blasons familiaux	Noms de maison	Origine du nom de maison	Epoque d'établissement de la famille		
41	A	<p>Papillon encerclé 丸に揚羽蝶 (Maru ni agehachō)</p> 	Koemon	Nom d'ancêtre	Edo		
15			Kyûemon	Nom d'ancêtre	Edo		
52			Kanzaemon	Nom d'ancêtre	Edo		
4			Jûsabarō	Nom d'ancêtre	Edo		
39			Yasuke	Nom d'ancêtre	Edo		
10			Yogoemon	Nom d'ancêtre	Edo		
18			Ushiemon	Nom d'ancêtre	Edo		
36			Yatarō	Prénom du père	Shōwa 33(1958)		
25			Gengō	Nom d'ancêtre	Meiji		
35			Matashichi	Nom d'ancêtre	Meiji		
42			Yûji	Prénom du père	Shōwa 23 (1948)		
30			Bunkichi	Nom d'ancêtre	Edo		
9			B	<p>Roue de Genji 源氏車 (Genji guruma)</p> 	Chōshichi	Nom d'ancêtre	Edo
56					Shōkichi	Prénom du père	Shōwa 22 (1947)
16					Jiemon	Nom d'ancêtre	Edo
12	Yobei	Nom d'ancêtre			Edo		
8	Shigesaku	Nom d'ancêtre			Taishō		
3	Yojūrō	Nom d'ancêtre			Edo		
53	Zenta	Nom d'ancêtre			Taishō		
46	Yosaku	Nom d'ancêtre			Meiji		
13	Kichibei	Nom d'ancêtre			Edo		
54	Tera (Temple)	Nom de lieu			Taishō		
43	C	<p>Glycine tombante 下り藤 (Sagari fuji)</p> 			Nizaemon	Nom d'ancêtre	Edo
17					Kihachi	Nom d'ancêtre	Edo
49			Tetsutarō	Prénom du père	Shōwa 22 (1947)		
45			Kisabarō	Nom d'ancêtre	Taishō		
19			Rihei	Nom d'ancêtre	Edo		
26			Yajūbei	Nom d'ancêtre	Edo		
32			Yajiemon	Nom d'ancêtre	Edo		
21			Chiyosaku	Nom d'ancêtre	Meiji		
27	Gorokichi	Nom d'ancêtre	Meiji				
37	D	<p>Arrache-clou encerclé 丸に釘抜き (Maru ni kugi-nuki)</p> 	Shōbei	Nom d'ancêtre	Edo		
47			Hanbei	Nom d'ancêtre	Edo		
33			Seijūrō	Nom d'ancêtre	Edo		
20			Hikojūrō	Nom d'ancêtre	Edo		
22			Hikoemon	Nom d'ancêtre	Edo		
55			Uhei	Nom d'ancêtre	Edo		
1	E	<p>Plumes de faucon en sautoir et encerclées 丸に違い鷹の羽 (Maru ni chigai taka no ha)</p> 	Yoemon	Nom d'ancêtre	Edo		
2			Yojūbei	Nom d'ancêtre	Edo		
48			Gohei	Nom d'ancêtre	Edo		
57	Takeshi	Prénom du père	Shōwa 33(1958)				
14	F	<p>Mokkō (coupe transverse d'un concombre) 丸に木瓜 (Maru ni mokkō)</p> 	Kuemon	Nom d'ancêtre	Edo		
29			Kinbei	Nom d'ancêtre	Edo		
51			Kōkichi	Prénom du père	Shōwa 24 (1949)		
5	G	<p>Pin en 3 gradins, encerclé 丸に三階松 (Maru ni sankai matsu)</p> 	Tōsaemon	Nom d'ancêtre	Edo		
44			Chōkichi	Nom d'ancêtre	Edo		
23			Jūsuke	Nom d'ancêtre	Edo		

## La maison et le nom dans le Japon rural

31	H	3 <i>tomoe</i> (forme de tourbillon) à gauche 左り三巴(Hidari mitsu tomoe)	Tayūsama	Nom de fonction	Edo
					
38		3 feuilles de chêne encerclées 丸に三つ栴(Maru ni mitsu kashiwa)	Zenjirō	Nom d'ancêtre	Edo
					
24	I	Pin en 3 gradins à gauche, encerclé 丸に左三階松 (Maru ni hidari sankai matsu)	Yozaemon	Nom d'ancêtre	Edo
28			Kiemon	Nom d'ancêtre	Edo
					
34	J	Chapeau civil encerclé 丸に笠(Maru ni kasa)	Taya	Nom de fonction	Edo
40			Tajiemon	Nom d'ancêtre	Edo
					
6	K	Glycine montante 上り藤(Agari fuji)	Utanosuke	Nom d'ancêtre	Edo
					
50	L	<i>Mokkō</i> encerclé 丸に木瓜(Maru ni mokkō)	Kichiji	Prénom du père	Shōwa 31 (1956)
					
7	M	Feuille de lierre encerclée de fil 糸輪に蔦(Itowa ni tsuta)	Ichijūrō	Nom d'ancêtre	Edo
					
11	N	Campanule encerclée 丸に桔梗(Maru ni kikyō)	Kōjirō	Nom d'ancêtre	Taishō
					

Sources: Tableau établi à partir de Kitahirata Kyōdo-shi Kenkyūkai, *Anata no kamon to yagō (Votre nom de maison et votre blason)*, Sakata-shi Kitahirata Jichishinkōkai, 1995, pp.49–61 et complété à base d'entretiens. Pour préserver l'intimité des habitants, nous avons indiqué leur nom de famille par une lettre de l'alphabet. Les figures des blasons ont été reproduites à partir du site internet suivant: <http://www.e-spc.co.jp/kamon2/kamonlist.htm>

Tableau 7 : Répartition des blasons familiaux (*Kamon*) les plus fréquents selon les hameaux (section de Kitahirata) (1994)

Blasons	Hameaux	Urushizone					Niiado	Kubota	Soneda	Furuao	Ennôji	Nunome	Kamikôya	Nakanosone	Makisone	Total	%
		1	2	3	4	5											
3 feuilles de chêne encerclées 丸に三つ柏(Maru ni mitsu kashiwa)			1	4	5	4	1	4		3	8	12	2	4	18	66	16.3
Roue de Genji 源氏車(Genji guruma)				3		2	10	5	7	1	9	3		13	1	54	13.3
Plumes de faucon en sautoir et encerclées 丸に遣い鷹の羽 (Maru ni chigai taka no ha)		6	6	2	4	3	4				1		3	1	3	33	8.1
Mokkô encerclé 丸に木瓜(Maru ni mokkô)			1	2	2		4			2					19	30	7.4
Papillon aux ailes étendues encerclé 丸に蝶羽蝶(Maru ni agetachô)		1					12			1					5	19	4.7
3 tomoes à droite 右に三つ巴(Migi ni mitsu tomoe)		2		8	4	2			1	1						18	4.4
Casque encerclé (丸に笠(Maru ni kasa)		8	2	1			2								1	14	3.5
Arrache-clou encerclé 丸に釘抜き(Maru ni kugi-nuki)							6			3		4				13	3.2
Glycine tombante 下り藤(Sagari fuji)				1			9	2								12	3.0
L'idéogramme 1 sous 3 étoiles, encerclé 丸に三つ星一の字 (Maru ni mitsu boshi ichi no ji)				1	3									7	1	12	3.0
9 étoiles 九曜(Kuyô)		2		1	2	1			3					1		10	2.5
3 tomoes à gauche 左に三つ巴(Hidari ni mitsu tomoe)				3	2	4										10	2.5
9 feuilles de bambou nain 九枚笹(Kumai-zasa)		4	1	1		3										9	2.2
L'idéogramme de l'arbre encerclé 丸に木の字(Maru ni ki no ji)														9		9	2.2
4 mailles en carré pos sur la pointe et encerclées 丸に陣立つ四つ目 (Maru ni sumitatsu yotsu me)					1					2	3	3				9	2.2
Total/Nombre de foyers		23	11	27	23	19	49	11	11	13	21	22	5	35	48	318	78.5
Autres blasons /foyers		16	19	7	4	6	8	0	0	0	0	1	3	9	14	87	21.5
Nombre total de foyers		39	30	34	27	25	57	11	11	13	21	23	8	44	62	405	100.0

Source: Tableau établi à partir de: Kitahirata Kyôdo-shi Kenkyûkai; *Anata no kamon to anata no yagô*, (Votre blason et votre nom de maison), Sakata-shi Kitahirata Jichishinkôkai, 1995. Les figures des blasons ont été reproduites à partir du site internet suivant: <http://www.e-spc.co.jp/kamon2/kamonlist.htm>

son, de nature semblable sont d'usage et les maisons sont connues sous ces noms souvent associés à leurs liens généalogiques (*honke-bunke*)<sup>59</sup>. L'origine exacte de la plupart de ces noms nous est encore inconnue mais semble remonter très loin dans le temps selon les habitants et pour beaucoup, ces noms seraient ceux enregistrés dans les registres cadastraux (*kenchi-chô*) au XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans les registres d'état civil de 1875, 46 maisons y sont enregistrées sous leur nom de famille. Dans ces registres, en tant que représentant de la maison (*ie*), c'est le chef de famille (*koshu*)<sup>60</sup> qui porte ce nom, suivi d'un prénom, qui est pour ainsi dire, dans tous les cas, ce nom héréditaire qui continue actuellement d'identifier la maison au sein du hameau. Celui-ci avait bien sûr un prénom (nom individuel) mais

dès que le père se retirait et qu'il devait assumer la fonction de chef de famille, il héritait de ce prénom que son père avait également porté et qu'il passerait de la même façon à la génération suivante, de même que le nom de famille. Pour un grand nombre de maisons, c'est ce nom devenu au fil du temps héréditaire, qui identifiait leur famille depuis longtemps. Aussi, on pourrait penser que les habitants de ce hameau ainsi que ceux des hameaux environnants après s'être concertés aient profité de l'occasion pour inscrire à la place du vrai prénom du chef de famille, ce nom d'usage qui s'était transmis jusqu'à cette époque et ainsi, l'éterniser.

#### 4.4. Noms de famille et blasons dans la section de Kitahirata et le hameau N.

Chaque maison a son blason qui l'identifie. L'origine de ceux des maisons les plus anciennes paraît lointaine et remonter à plus d'un siècle. Certains semblent liés à l'origine de la famille, d'autres peut-être moins. Ils ont pu être remplacés à un moment de l'histoire pour des raisons personnelles. En 1875, quand certaines maisons ont dû choisir un nouveau nom pour l'état civil, elles ont pu adopter un nouveau blason.

Les mêmes blasons peuvent être partagés par différents patronymes. Au niveau de l'ancienne commune de Kitahirata, le blason le plus fréquemment représenté (trois feuilles de chêne encerclées) est l'emblème de 19 patronymes (portés par 66 maisons). Par contre, le deuxième blason le plus fréquent (la roue de Genji) ne représente qu'un seul patronyme, (Satô) porté par 54 maisons. Si on examine cette correspondance, par hameau, on remarque qu'en général les mêmes patronymes sont représentés par les mêmes blasons (tableau 7). Mais, comme nous l'avons déjà indiqué, les maisons portant le même patronyme ne sont pas nécessairement liées par des relations de parenté. Dans le hameau N., le nombre de patronymes correspond au nombre de blasons (tableau 6), excepté deux cas qui sont les suivants. Les patronymes F (3 maisons) et L (1 maison) portent le même blason. Par contre, les deux maisons qui ont le même patronyme H ont un blason différent, sans doute parce qu'une d'elles a été établie comme branche-cadette par l'autre, sans aucun lien de parenté<sup>61</sup>). Si cette dernière a adopté le nom patronymique, elle a dû garder son blason d'origine.

### *En guise de conclusion*

Dans cette société “à maisons” qu’est le hameau japonais, la pérennité de la maison y est essentielle. Et de multiples stratégies sont dans la mesure du possible, toujours mises en place pour maintenir la fiction d’une continuité généalogique. Le village, c’est par conséquent l’histoire de ses familles qui se perpétuent dans les mêmes lignées et que les noms identifient. Le culte des ancêtres en est le support principal. En effet, les ancêtres occupent une place plus importante que les individus qui en descendent. Au cimetière du hameau, toutes les maisons présentes physiquement dans le hameau y sont aussi représentées. Un emplacement pour chaque maison dont la lignée est représentée le plus souvent par le nom de famille, et parfois aussi par le nom de maison et par son blason.

Que les noms de famille soient en fait des noms qu’avaient ces maisons, avant le port obligatoire des noms patronymiques en 1875, ou bien qu’ils aient été adoptés à ce moment-là par ceux qui avaient perdu la trace du leur ou qui en ont profité pour en changer, ces noms sont désormais immuables et par leur fréquence évoquent la présence d’un ou de plusieurs groupements de familles, à l’origine de l’établissement de ces villages. Ces noms ainsi que les blasons sont dans l’ensemble les emblèmes des relations de parenté commune à tout le groupe élargi. Par contre, les noms de maison identifient chaque maison comme une entité unique et distincte des autres. Ils sont les plus anciens, les plus évocateurs pour rappeler l’origine de chaque maison, sa place dans la communauté villageoise. Et dans la mesure où la maison traditionnelle (*ie*) survivra, ces noms resteront ancrés dans l’espace villageois.

## La maison et le nom dans le Japon rural

### Notes

- 1) Rautenberg Michel, (1997), p.187.
- 2) On compte actuellement au Japon, environ 290,000 noms de famille. Cf : Takemitsu Makoto, (1998), p.3. Plus de 80% de ces noms trouvent leur origine dans des noms de lieux, la topographie ou des noms de fonctions.
- 3) C'est à travers une étude, qui se propose d'analyser les permanences et les changements d'un hameau japonais notamment depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale que nous nous sommes intéressée aux différentes appellations de la maison, lors de nos enquêtes sur le terrain. Nous étions toujours confrontée à la correspondance entre les noms de famille et les noms de maison et très vite, nous avons pris conscience de l'importance de ces noms de maison qui constituaient une source précieuse d'informations car ils étaient inscrits dans les archives locales et se sont avérés indispensables pour retracer les différents lignages et lignées, qui forment l'armature du hameau étudié, pour distinguer les maisons entre elles, les patronymes semblables étant nombreux. Nous avons effectué, il y a quelques années, une étude préliminaire sur l'usage de ces noms de maison (*yagô*) dont nous reprendrons certains passages (cf. Gaboriaud Marie (1999)). Pour préserver l'intimité des habitants du hameau, nous ne citerons pas leur nom intégral. Nous identifierons les foyers par des numéros et le hameau sera appelé le hameau N. Dans cet article, tous les noms japonais sont donnés dans leur ordre normal: le patronyme précède le prénom. La transcription des mots japonais est celle du système Hepburn modifié. Les voyelles longues sont marquées par un accent circonflexe:ô,û.
- 4) Cette association est basée sur le même principe généalogique patrilinéaire qui caractérise la maison (*ie*). Au sommet, se trouve le chef de famille de la maison-mère tandis que les chefs des maisons-branches s'ordonnent verticalement dans la pyramide de ce corps hiérarchique en fonction de leur ancienneté. A l'origine, dans les villages, c'était un groupe constitué pour assurer la production agricole particulièrement de la maison principale. La maison-souche établissait une ou plusieurs branches cadettes, qui en échange de sa protection lui rendaient service. Des liens de protection, d'assistance mutuelle fondés sur la vénération des mêmes ancêtres et divinités tutélaires (*uji-gami*) s'ajoutaient à cette relation de dépendance économique. Les bénéficiaires étaient en général les fils cadets mais pouvaient être selon les cas, une des filles dont on avait adopté le mari comme fils (*mukoyôshi*) et qui devait donc porter le nom de la famille dans laquelle il était entré, un serviteur loyal (*hokônin*) ou un des fermiers (*kosaku-nin*) de la maison. La branche-cadette se voyait attribuer par la branche principale lors de son établissement une parcelle plus ou moins importante de terre, une maison, des bois selon la situation économique de la maison-mère et l'endroit. Ces groupements de maisons existaient aussi chez les commerçants. A l'époque médiévale, les guerriers constituaient aussi des exemples de *dôzoku*.
- 5) En 1871, on procéda à un redécoupage des structures administratives. Les anciens fiefs furent abolis et le pays fut divisé en départements, qui furent divisés de nouveau en arrondissements, subdivisés en unités urbaines (*machi*) et villageoises (*mura*). Durant les vingt premières années de l'ère Meiji, de nombreuses réformes administratives virent le jour, suivies de nombreux regroupements administratifs. Les noms des anciens villages de l'époque Edo subsistèrent cependant comme toponymes des divisions (*ôaza*) qui ont composé en règle générale les nouveaux villages administratifs (*mura*) ou les bourgs (*machi*) ou quartiers, selon la loi portant sur l'organisation des divisions administratives en districts (*gun*), en arrondissements (*ku*), en petites villes (*machi*) et en villages (*mura*). Après la Seconde Guerre mondiale, à la suite de nouveaux grands regroupements administratifs, le nombre de communes diminua de nouveau radicalement.
- 6) La cohésion interne qui les caractérise est aussi une des conséquences des nombreux conflits dont

ils ont été l'objet au cours de l'histoire, notamment concernant leurs terres et les villageois ont dû souvent défendre eux-mêmes leurs intérêts et se protéger. Au XV<sup>e</sup> siècle, ces communautés (appelées *sô*, ou *sôson*) étaient des entités plus autonomes, administrées par l'assemblée du village (*yoriai*). Mais à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le village devint une unité administrative fiscale. A cette époque, la terre appartenait en théorie aux *daimyô* ou au *bakufu* et les paysans détenteurs d'un droit de culture et par conséquent responsables du paiement des redevances calculées en fonction du revenu annuel de leurs terres (*nengu*) étaient inscrits sur le registre cadastral (*kenchi-chô*). Ces paysans étaient répartis par groupes de cinq maisons (*gonin gumi*), mais ce nombre pouvait varier. A leur tête, se trouvait un chef qui était responsable du paiement collectif de ces redevances au seigneur. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle notamment, des règlements sévères régissaient la vie de ces communautés (distinction entre les statuts de guerriers (qui avaient le droit de porter des armes et un nom mais qui devaient quitter les villages pour s'installer près des demeures seigneurales) et des paysans (*heinô bunri*) qui ne pouvaient plus porter d'armes et de noms de famille, interdiction pour eux de changer de profession, de quitter le village sans autorisation, cultures, nourriture et tenues vestimentaires réglementées). Et en cas de non-respect des règlements, on pouvait parfois, selon le délit, être exclu de la vie communautaire. Mais ces communautés villageoises subsistèrent, les maisons étant soudées par un ensemble très fort de liens de solidarité. La population était recensée dans des registres régulièrement mis à jour (Cf : note 48).

- 7) Le manque d'emplois est une des causes principales du dépeuplement de certaines zones rurales, notamment dans les régions montagneuses reculées.
- 8) Bourdieu Pierre (1962), p.20.
- 9) Le concept de la maison traditionnelle (succession unique) s'est affirmé vers le XIV<sup>e</sup> siècle. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, l'*ie* devint l'unité de base de la communauté villageoise. Chaque chef de famille est responsable des autres membres. La population était recensée par maison dans des registres (voir note 6). Pour plus de détails, voir Nakamura Kichiji (1978).
- 10) Les cadets n'avaient d'autres choix que de quitter la maison ou d'y rester célibataires et de travailler pour elle.
- 11) La maison impériale était considérée comme la maison principale (*sô-honke*).
- 12) Chaque enfant a le droit de recevoir une part égale de l'héritage. Toutefois, le code autorise un des héritiers à continuer le culte des ancêtres et donc à recevoir les objets qui s'y rapportent. Tous les enfants ont l'obligation de subvenir aux besoins de leurs parents âgés. Un couple peut choisir de porter le patronyme du mari ou de la femme. Les droits de la personne sont reconnus en priorité. Le nom de la personne (*hittôsha*) dont le nom est porté par le couple et qui est en général le mari, y figure en premier, suivis des noms du conjoint et ceux des enfants. Les décès et divorces y sont aussi mentionnés.
- 13) Mais, nombreuses sont les maisons actuellement qui sont en pénurie de successeurs.
- 14) L'*uji* était l'unité fondamentale de l'organisation sociale et politique de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle au X<sup>e</sup> siècle environ. Au sommet de ces clans qui étaient composés de branches multiples, se trouvait un chef (*uji no kami*) qui était le représentant du groupe à la cour dont il recevait un titre (*kabane*) que certains membres de sa famille proche pouvaient également porter. Ce titre, lié à des fonctions officielles devint peu à peu une partie intégrante du nom du clan (mais tomba par la suite en désuétude). Chaque *uji* était divisé en petits groupes de parents proches (*yukara*). Mais la maison était la plus petite unité au sein de l'*uji*. A sa tête se trouvait aussi un chef et les membres de la famille lui étaient soumis. D'autres groupes de statut inférieur dont les *bemin* qui étaient des groupes spécialisés d'hommes ou de familles, auxquels appartenaient entre autres les paysans, dépendaient de ces *uji* qui se comptaient par centaines. (Les paysans portaient alors des noms comme Otomobe, Kusakabe.....),

## La maison et le nom dans le Japon rural

qu'ils perdront plus tard.

- 15) Parmi les noms de lignées les plus prestigieuses: Otomo, Fujiwara, Minamoto, Taira, ....
- 16) "Si l'*uji* perd de sa signification au cours de la deuxième partie du X<sup>e</sup> siècle, ce n'est pas du fait des changements radicaux du système de parenté à cette période, mais parce que les valeurs politiques et économiques deviennent autres, et par conséquent, les critères permettant la constitution des maisons consisteront moins en la possession d'un nom légitimé par des généalogies sacralisées et mythiques que dans celle de fonctions héréditaires à la cour ou d'offices familiaux rémunérés en rentes foncières. (Ce qui ne veut pas dire que le système de relations familiales ne change pas en partie; par exemple, la coutume de la succession agnatique se renforce dès le début du VIII<sup>e</sup> siècle)". Cf : Mauclair Simone (1986), p.180.
- 17) Toutefois, ces familles ne perdirent ni le nom de leur clan, ni celui de leur titre qui figuraient toujours dans les actes officiels, accompagnés du nom personnel, mais sans la mention du nom (*myōji*) sous lequel était communément désigné leur maison spécifique et aussi dans les cérémonies de cour et autres.
- 18) Par conséquent, au début, les noms des parents et des enfants, des frères et sœurs pouvaient être différents. Les familles de la noblesse adoptèrent aussi comme nom de famille, des noms de lieux dans les villes où elles résidaient.
- 19) Hora Tomio (1966), p.159.
- 20) En effet si ces familles avaient dû partager leurs biens, elles n'auraient plus été en mesure de payer les lourds impôts (*nengu*) qu'elles devaient verser au seigneur. Après 1673, de nombreux décrets concernant la succession partagée ont vu le jour et notamment des autorisations d'établir des branches cadettes selon certaines superficies possédées. Hora Tomio (1966), p. 30.
- 21) Dans les villages de l'époque Edo, il y avait des distinctions nettes entre les fermiers propriétaires, qui payaient des impôts (*honbyakushō*) et ceux qui n'avaient rien (*mizunomi byakushō*) et qui travaillaient en général pour eux. Au début de l'époque Edo, avec l'augmentation de la productivité agricole, certains paysans s'enrichirent et établirent des branches cadettes (*bunke*). Mais, par la suite, le système de succession unique s'étendit. (mais parfois systèmes différents de succession selon les régions). A ce sujet, voir Hora Tomio (1966), p.31. Les paysans étaient mieux considérés que les artisans et les marchands, parce qu'ils cultivaient le riz, qui constituait la base de l'alimentation mais aussi une grande partie des pensions annuelles qui leur étaient versées.
- 22) Ils pouvaient porter deux sabres, certains tissus de soie et autres et recevaient des gratifications annuelles en argent et en nature. Bien que leur statut soit héréditaire, certains perdirent leurs biens, à la suite de fluctuations de l'économie et de l'inflation durant l'époque Edo et vendirent cette prérogative à de riches citadins ou fermiers.
- 23) L'octroi du port du nom qui était héréditaire était plus largement accordé que celui du port des armes qui ne concernait qu'une seule génération.
- 24) Hora Tomio (1966), pp. 171–177. Il fut l'un des premiers chercheurs à démontrer à la base de documents historiques que les gens du commun portaient des noms de famille à l'époque Edo. Sur les exemples de villages dont des documents relatent l'existence de noms de familles pour les paysans, voir aussi: Kuroki Saburō, Muratake Seiichi, Seno Seiichirō (1988), p.22. Toyoda Takeshi (1971), pp. 140–146. Takemitsu Makoto, 1998, p.139. Plutschow Herbert (1995), pp.176–180.
- 25) Takemitsu Makoto (1998), p.139.
- 26) Toyoda Takeshi (1971), p. 142.
- 27) Toyoda Takeshi (1971), p.146. Les noms de famille qu'ils portaient étaient souvent des noms de lieu, de fonction...Des noms de famille étaient aussi parfois octroyés aux paysans par les seigneurs.
- 28) Le premier grand registre d'état civil remonte en 670 où le *Kōgo Nenjaku* fut compilé. Chaque village



- devenait alors tous les 6 ans établir en 3 exemplaires ce document sur lequel figuraient l'état-civil de tous les habitants par foyer (nom, âge, relations avec le chef de famille). On continua à établir jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle des registres d'état civil mais ils étaient irréguliers, parfois falsifiés ou incomplets et donc peu fiables. A l'époque Edo, le registre du Groupe des cinq (*gonin gumi-chō*) et celui des affiliations religieuses (*shūmon ninbetsu-chō*, *ninbetsu-chō*) prirent la relève mais les guerriers n'y étaient pas recensés. Le registre d'état civil (*Jinshin koseki*) au début de Meiji fut le premier registre à être établi conformément à une loi et par conséquent selon des règlements uniformes dans tout le pays. Les premiers registres firent leur apparition en 1872 mais dans certaines régions, leur mise en place fut beaucoup plus tardive. Chaque foyer y était enregistré. Fukushima Masao (éd.) (1959), pp.95–203.
- 29) Toyoda Takeshi (1971), pp.147–154. Les marchands et artisans adoptèrent souvent leur noms de marques commerciales, comme noms de famille. Si quelques familles de la noblesse de cour gardèrent leur ancien nom de clan, la plupart ainsi que les familles de guerriers conservèrent leur nom de branche.
- 30) Sur le système d'appellation des paysans et des marchands à l'époque Edo, voir Hora Tomio (1966), pp.163–180.
- 31) Il y eut tout de même des révisions. En cas d'enregistrement de mariage, de gendre, de ruptures de liens familiaux, le changement de nom était aussi autorisé. En 1898, en conformité avec le Code civil Meiji, les femmes durent prendre le nom de leur mari (jusqu'alors, elle portaient le nom de leur famille de naissance). Toyoda Takeshi (1971), p.149 et pp.152–154.
- 32) Une des premières typologies de ces noms de maison fut effectuée par Hayakawa Kōtarō. (Hayakawa Kōtarō 1931). Pour une bibliographie plus détaillée sur les études plus récentes, voir Kajita Junko (1995). L'appellation de ces noms de maison peut être différente selon les endroits : *yagō*, *kamei*, *iena*, *kadona*, *kona*. Selon les régions, ce nom a pu être fixé selon l'assemblée du village ou selon les coutumes locales. (Les *yagō* sont utilisés aussi entre autres, comme appellations dans les familles de marchands, d'acteurs de *kabuki*. d'artisans). Voir aussi, Nihon-shi Daijiten (1994), p. 796, Gaboriaud Marie (1999).
- 33) Toyoda Takeshi (1971), pp. 138–139.
- 34) La vénération des ancêtres de la maison symbolisée par les tablettes funéraires (*ihaï*) qui sont liées étroitement à l'institution de l'*ie*. semble remonter vers le milieu de l'époque Edo dans le Japon rural. (Les plus anciennes semblent dater au niveau national, de la première période de l'époque Muromachi.)
- 35) Nihon-shi Daijiten (1994), p. 796.
- 36) Leur répertoire est vaste. Aujourd'hui, il y aurait au moins 20.000 blasons familiaux existant au Japon repartis en 400 catégories environ centrées sur une figure unique. Que ce soit les noms de famille ou les blasons, les références au territoire, à la nature, à la flore, pour ce qui était traditionnellement vu comme bénéfique étaient privilégiées. De nombreuses publications en japonais montrent bien l'intérêt que l'on porte à ce sujet. Toutefois, l'ouvrage d'héraldique le plus complet est toujours celui de Numata Raisuke (1968). Voir aussi Dower John (2000).
- 37) Il existe des ressemblances troublantes entre les blasons japonais et ceux qui se sont développés vers la même période en Europe, même s'il n'existe pas de relation directe entre les deux. Toutefois, il existe aussi de grandes différences entre eux, notamment concernant les figures, les couleurs utilisées. Cf. Pastoureau Michel (1996).
- 38) Toyoda Takeshi (1971), p.168.
- 39) Les acteurs du théâtre *Kabuki* (dont l'origine date du début du XVII<sup>e</sup> siècle) favorisent leur emploi et ils sont adoptés également par d'autres familles, notamment celles de marchands comme marques publicitaires, en dehors de celles de la noblesse.

## La maison et le nom dans le Japon rural

- 40) Toutefois, durant cette époque, des stipulations furent appliquées à certains blasons à l'époque Edo. Celui de la mauve (*aoi*), le blason des Tokugawa, était considéré comme spécial. Il en était de même pour le chrysanthème, emblème de la maison impériale. Mais elles furent peu respectées.
- 41) Le *dozô* est un petit entrepôt en pisé, et par conséquent à l'épreuve du feu, qu'on trouve surtout aujourd'hui dans des zones rurales et qui est situé à côté de la maison d'habitation. Il renferme les choses précieuses de la maison. De part sa construction en pisé, ses murs très épais, l'intérieur du bâtiment est protégé des incendies qui étaient autrefois très fréquents et bénéficie d'une température constante et fraîche. Aux époques de Kamakura (1185–1333) et de Muromachi (1338–1573), ce terme désignait les prêteurs et usuriers qui se faisaient construire ce genre d'entrepôt dans lesquels ils conservaient les objets mis en gage.
- 42) On les retrouve aussi à l'entrée de certains restaurants, magasins.
- 43) *Nihon-shi Kôjien*, (1997), p.1729.
- 44) La source principale de nos données est basée principalement sur des entretiens et des documents locaux et notamment, sur une étude qui a été effectuée par un comité d'historiens locaux et publiée en 1995 (cf : Kitahirata Kyôdo-shi Kenkyûkai (1995). Pour l'ensemble de la section de Kitahirata, certains hameaux ont connu par la suite quelques changements dus à une augmentation du nombre de nouvelles maisons et à une disparition de certaines, notamment dans les hameaux les plus proches de la ville de Sakata comme le hameau d'Urushizone qui est le plus vaste. En ce qui concerne le hameau étudié, il n'y a eu pour ainsi dire aucune modification, excepté pour une maison inhabitée actuellement, dont la fille aînée a hérité. Nous la considérerons sous le nom de son père décédé.
- 45) En 1877, le village voisin (Minami-Kôya) qui ne comptait à l'époque qu'une seule maison, soit 4 habitants (la maison 20 actuellement) fut intégré au village N. qui, la même année, passa de la préfecture de Tsuruoka à la préfecture de Yamagata. En 1879, il fut intégré à l'arrondissement de Akumi et en 1890, il devint une sous-division (*ôaza*) du village administratif de Kitahirata.
- 46) Ces chiffres datent de l'année 2000 (population agricole 62.2%, moyenne de 5.4 personnes par foyer agricole). Le recensement de l'agriculture et celui de la population ont lieu tous les cinq ans. Depuis 1960, on assiste comme partout ailleurs, à un abandon de l'agriculture, souvent par les petites exploitations.
- 47) On raconte qu'il aurait été fondé par un certain seigneur, Ikeda Sanuko no kami, (dont la famille descendante actuelle serait la maison 41) et quelques-uns de ses vassaux, dont les descendants seraient les maisons 20, 37, 55, après la chute du château Asahiyama durant l'époque Tenshō (1573–92). Sur l'historique du hameau, Kitahirata Kôminkan Kyôdo-shi Kenkyû Iinkai (1985), pp.16–26. *Nihon Rekishi Chimei Taikei* (1990), p. 849. Selon les registres d'état civil (*koseki-bô*) de 1875, 40 des 57 maisons actuelles étaient déjà établies dans le hameau et l'étaient depuis l'époque Edo ou même quelque temps avant. De nouvelles maisons ont été établies par la suite, dont la plupart en tant que branches cadettes (*bunke*) surtout après la Deuxième Guerre mondiale et certaines ont disparu. Depuis 1960, le nombre de maisons n'a pas varié. Aucune ne s'est nouvellement établie, aucune n'a disparu. Cependant une maison (n°31) n'est actuellement pas habitée mais appartient toujours à la même lignée.
- 48) Dans ces registres dont le but était de bannir la religion chrétienne, chaque chef de famille était tenu de déclarer chaque année la religion qu'il pratiquait (chacun devait se déclarer bouddhiste). Outre le nom des individus et celui du temple qu'ils fréquentaient, y figuraient l'âge, le sexe, le lien de parenté avec le chef de famille et d'autres informations comme la date et la raison de changement de résidence. La forme de ces enregistrements pouvait varier selon les endroits. Ces registres ont été abolis en 1873.
- 49) L'endogamie était alors fréquente, les mariages se faisaient le plus souvent entre les maisons de la

communauté villageoise.

- 50) En conséquence du temps limité pour accomplir ces formalités, de la variété et de la quantité de noms de famille à enregistrer, de nombreux homonymes apparurent, et il y eut beaucoup de confusions au niveau de l'administration locale et de retard dans le déroulement (gens qui ne savaient pas écrire, choix des noms, relations peu claires entre maison-mère et maisons-branches). On autorisa toutefois certaines révisions.
- 51) Un grand nombre des foyers avaient en réalité des noms de famille. Dans la région de Sakata, un document révèle que dans une école d'un temple (*terakoya*), sur la liste des 200 élèves qui la fréquentaient en 1856, et parmi lesquels s'y trouvaient aussi des enfants de famille paysanne, tous y étaient inscrits sous leur nom de famille et leur prénom. Le nom du père y figurait aussi sous son nom de famille ou sous son nom d'usage (nom personnel) suivi parfois par sa relation avec son enfant (fils aîné, 2<sup>e</sup> fils...). Leur date d'entrée à l'école était aussi inscrite. Goto Masao (éd.) (1977), pp.212-226. Kurobe Masahiro (1994), p.7.
- 52) La population était alors de 288 habitants et s'y trouvaient 46 maisons dont 43 étaient des exploitations agricoles.
- 53) C'est un petit village qui s'est développé par l'établissement de maisons-branches d'une ou deux familles que devait initialement compter ce village.
- 54) Dans certains cas, le nom de famille d'une maison-branche peut être différent de celui de la maison fondatrice. Nous avons noté deux cas dans le hameau: la maison 1 installée comme branche-cadette de la maison 41 et dont le fondateur était serviteur dans cette maison et en a épousé une fille cadette mais a gardé son nom. Les raisons en sont inconnues, même pour la famille en question. Cette même maison 1 a établi une branche-cadette qui porte aussi un nom différent du sien, la maison 9, celle-ci étant dans le besoin à cette époque a été secourue par la maison 1 qui en a donc fait une de ses maisons-branches (*bunke*) mais sans en porter le nom. Leurs blasons sont aussi différents de celui de leur maison principale (*honke*).
- 55) Selon leur appartenance à leur "clan" respectif, ces maisons sont géographiquement très proches et souvent voisines. A titre d'exemple, parmi les 17 maisons du clan Ikeda, 13 maisons sont regroupées au nord de la rivière, c'est à dire dans la partie nord (*kita-mura*) et seulement 4 dans la partie sud (*minami-mura*).
- 56) Leur nom de maison n'est pas le nom personnel d'un ancêtre mais évoque une fonction qu'a occupée cette maison à un certain moment de l'histoire, telle la maison 31 (*Tayūsama*) datant de l'époque Edo dont le chef de famille occupait la fonction d'officiant shintoïste du sanctuaire du village sur plusieurs générations jusque dans les années soixante et ce nom lui est resté, bien qu'aucun membre de cette famille n'occupe cette fonction, aujourd'hui. L'autre est la maison 34 dont le nom de maison est Taya. On appelait ainsi avant la réforme agraire les régisseurs des terres de la maison Honma qui était le plus grand propriétaire foncier de la région et du Japon. La famille qui, à l'époque Meiji, est venue s'installer dans le hameau pour occuper la fonction de responsable du temple bouddhique (n° 54) et qui l'est toujours aujourd'hui est identifiée aussi comme le temple-même (*tera*) puisque c'est également son lieu de résidence.
- 57) Okutomi Takayuki, (1999), p.225.
- 58) Toute personne qui vit dans la maison porte son nom. Autrefois, les domestiques qui résidaient toute l'année dans la maison qui les employait, le portaient également.
- 59) Dans les années qui suivirent la fin de la Seconde Guerre mondiale, une particule (*imotsu*) collée à certains noms rappelaient encore que ces maisons étaient des branches cadettes (*bunke*). Avant la guerre, elles étaient courantes mais ont disparu aujourd'hui.
- 60) On y compte une dizaine de chefs de famille qui sont pour la plupart des gendres adoptés (*muko*-

## La maison et le nom dans le Japon rural

*yōshi*) ou des fils adoptifs (*yōshi*). Les autres membres sont inscrits sous leur prénom et leur lien de parenté avec le chef de famille.

61) Cf : note 47.

## Références bibliographiques

En langues occidentales

**Bonnain, Rolande** (1986), “Les noms de maison dans les Baronniees” dans Chiva I., Goy, J. (éd.), *Les Baronniees des Pyrénées—Maisons, Espace, famille—*, tome II, Paris, Editions de l’EHSS, pp.179–200 .

**Bourdieu, Pierre** (1962), “Célibat et condition paysanne”, *Etudes rurales*, (5–6), pp.32–135, dans *Le bal des célibataires — Crise de la société paysanne en Béarn—*, Paris, Editions du Seuil, (Coll. Points), 2002.

**Brunet Guy, Darlu Pierre, Zei Gianna** (éd.) (2001), *Le patronyme —Histoire, anthropologie, société—*, Paris, CNRS Editions.

**Dauzat, Albert** (1977), *Les noms de famille de France —Traité d’anthroponymie française—*, Paris, Librairie Guénégaud, (3<sup>e</sup> édition).

**Dower, John** (2000), *The elements of Japanese Design: a handbook of Family Crests, Heraldry, and Symbolism*, New York, Tokyo, Weatherhill (3<sup>e</sup> édition).

**Gaboriaud, Marie** (1999), “Réflexion sur l’usage des noms de maison (*yagô*) dans un village japonais”, *Hiyoshi Kiyô —Gengo-Bunka-Communication—*, (23), pp.60–82.

**Gonon, Anne** (1993), “Noms et changements de noms —Un aspect de la construction institutionnelle de l’identité japonaise (1868–1945)—Genèses, (13), Belin, pp. 54–73.

**Laslett, Peter** (éd.) (1972), *Household and family in past time*, Cambridge, Cambridge University Press.

**Le Fefebvre-Teillard, Anne** (1990), *Le Nom, droit et histoire*, Paris, Puf

**Le Juge de Segrais, René** (1964), “Nihon no monshô ou le blason japonais” dans *Emblèmes, totems, blasons*, Paris, Musée Guimet, mars-juin, pp.145–154.

**Levi-Strauss, Claude** (1983), (séminaire dirigé par), *L’Identité*, Paris, Quadrige/Puf.

**Jouon Des Longrais, Frédéric** (1958), *L’Est et l’Ouest: Institutions du Japon et de l’Occident comparées*, (Six études de sociologie juridique), Tôkyô, Maison Franco-japonaise, Paris, Institut de Recherches d’Histoire Etrangère.

**Lozerand, Emmanuel** (2000), “Regards sur le nom et la signature au Japon”, *Mots*, (63), pp.41–59.

**Mauclair, Simone** (1986), “Collectivités et maisons dans la civilisation japonaise traditionnelle, —Vocabulaire des institutions d’origine antique—” *Journal Asiatique*, (1–2), pp.145–202.

**Orpustan, Jean-Baptiste** (2000), *Les noms des maisons médiévales en Labourd, Basse-Navarre et Soule*, Saint-Etienne-de-Baigorry, Editions Izpegi.

**Pastoureau, Michel** (1996), *Figures de l’héraldique*, Paris, Gallimard, (Coll.Traditions).

**Plutschow, Herbert** (1995), *Japan’s name culture*, Folkestone, Japan Library.

**Rautenberg, Michel** (1997), *La mémoire domestique—La maison rurale des Monts du Lyonnais—*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, (Coll. Transversales).

En langue japonaise

**Fukushima, Masao** (éd.) (1959), *Koseki seido to ie seido* (Le système d’état civil et l’institution de la maison (*ie*)), Tôkyô, Tôkyô Daigaku Shuppankai.

**Goto, Sadao** (éd.) (1977), *Sakata-shi shi* (Histoire de la ville de Sakata) (Vie quotidienne et culture), Documents, vol.7, Sakata, Sakata-shi.

**Hayakawa, Kôtarô** (1931), “Kamei no koto ” (A propos des noms de maison), *Minzokugaku*, (3), pp. 696–701.

**Hora, Tomio** (1966), *Shômin kazoku no rekishizô* (Rétrospective de la famille populaire), Tôkyô, Azekura Shobô.

**Ishii, Ryôsuke** (1981), *Ie to koseki no rekishi*, (Histoire de l’institution de la maison (*ie*) et de l’état-civil), Tôkyô, Sôbunsha.

## La maison et le nom dans le Japon rural

- Idota, Hirofumi** (1993), *Kazoku no hô to rekishi* (Le droit de la famille et l'histoire), Tôkyô, Sekai Shisôsha.
- Kajita, Junko** (1995), "Yagô ni tsuite" (A propos des noms de maison), *Kansai Gaikokugo Daigaku Kenkyû Ronshû*, (61), pp.389-417.
- Kitahirata Kôminkan Kyôdo-shi Kenkyû linkai** (1985), *Furusato no ayumi* (L'évolution de notre pays natal), Sakata, Kitahirata Kôminkan.
- Kitahirata Kyôdo-shi Kenkyûkai** (1995), *Anata no kamon to anata no yagô* (Votre blason et votre nom de maison), Sakata, Kitahirata Jichishinkôkai.
- Kurobe, Masahiro** (1994), *Kitahirata no myôji to gunzô* (Les noms de famille à Kitahirata et leurs représentations), Sakata, Publication personnelle.
- Kuroki Saburô, Muratake Seiichi, Seno Seiichirô** (éd.) (1988), *Je no na, zoku no na, hito no na* (Noms de maison, Noms de lignée, Noms de personne), Hikaku Kazoku-shi Gakkai (Shirizu Kazoku-shi .3), Tôkyô, Sanseidô.
- Nakamura, Kichiji** (1978), *Je no rekishi* (Histoire de l'institution de la maison (ie)), Tôkyô, Nôsangyoson Bunka-Kyôkai, (Ningen- Sensho).
- Numata, Raisuke** (1968), *Nihon Monshôgaku* (Etude sur l'héraldique japonaise), Tôkyô, Shinjinbutsu Oraisha, (1<sup>e</sup> édition, 1925, Meiji Shoin).
- Okutomi, Takayuki** (1999), *Nihonjin no namae no rekishi*, (Histoire des noms des Japonais), Tôkyô, Shinjinbutsu Oraisha.
- Otsuka Minzoku Gakkai-Hen** (1972), *Nihon minzoku jiten* (Dictionnaire d'ethnologie), Tôkyô, Sôbunsha.
- Takayama, Junkichi** (1981), *Sakata no myôji* (Les noms de famille à Sakata), Sakata, Hon no Kai.
- Takeda, Akira** (1970), *Je wo meguru minzoku kenkyû* (Recherches ethnologiques concernant la maison (ie)), Tôkyô, Kôbundô.
- Takemitsu, Makoto** (1998), *Myôji to nihonjin* (Les noms de famille et les Japonais), Tôkyô, Bungei Shunjû.
- Toyoda, Takeshi** (1984), *Myôji no rekishi* (Histoire des noms de famille), Tôkyô, Chûtô -Kôronsha (1<sup>e</sup> édition, 1971).
- (1978), *Kakei* (Généalogie), Nihon-shi Shôhyakka, vol. 7, Tôkyô, Kondô Shuppansha.
- Watanabe, Mitsuo** (1994), *Myôji, namae, kamon no kisô chishiki* (Connaissances de base sur les noms de famille, les prénoms, les blasons), Tôkyô, Shinjinbutsu Oraisha.
- Yanagita, Kunio** (1962), "Myôji no hanashi" (A propos des noms de famille), *Teihon Yanagita Kunio-Shû*, vol.20, Tôkyô, Chikuma Shobô, pp.289-317.
- L'Homme** (1980), (Numéro spécial), "Formes de nomination en Europe", XX (4).
- Nihon-shi Daijiten**, (1994), (Dictionnaire de l'histoire du Japon), vol. 6, Tôkyô, Heibonsya.
- Nihon-shi Kôjien** (1997), (Dictionnaire de l'histoire du Japon), Tôkyô, Yamakawa Shuppansha.
- Nihon Rekishi Chimei-Taikei** (1990), *Yamagata-ken no chimei* (Noms de lieux du département de Yamagata), vol.6, Tôkyô, Heibonsha.

日本の村落社会における「家」とその呼称  
「名字，屋号，家紋」——日本の伝統的な家の象徴として——

マリ ガボリオ

本研究の目的は、家同士が複雑な関係網で結ばれている村落社会構造における「名字，屋号，家紋」がそれぞれに持つ役割及び関連等を歴史的側面から考察していくことにある。その結果、日本における「家」が象徴するもの、そしてその起源をより一層明確にすることができ、又、日常生活のあらゆる場面での相互的にかかわり合いを理解していくことに役立つことと思われる。

まずはじめに、既に行われてきた研究全般を通して日本における名字並びに屋号・家紋の出現時期、その歴史を更に明確にしていきたい。名字は明治新政府が個人に姓名を義務づける戸籍制度を実施して以来、すなわち明治時代当初からおよそ130年に渡って、現在と同様の形態で存続してきたのである。

続いて、東北地方の一集落の現地調査を通じ、村落の歴史・社会的な意味での情報の源となりうると思われるこれらの呼称が、かつて特に明治以後どの様な経過を辿ってきたのかを解明しながら、それらが意味するもの、及びそれぞれの役割等を分析していきたい。そうすることにより、より広い観点から、村落社会構造を理解することが可能になるとと思われる。

(本研究のために学事振興資金の補助を受けたことを心より感謝いたします。)